

Formulaire pour devenir membre de Projets Autochtones du Québec

Pour être admise comme membre, toute personne doit :

- a) être en accord avec la mission et les objectifs de Projets Autochtones du Québec;
- b) avoir signé un formulaire d'adhésion remis par l'organisme;
- c) être acceptée à ce titre par le conseil d'administration.

Les membres reçoivent les avis de convocation aux assemblées des membres de l'organisme, ont le droit d'assister à ces assemblées, d'y avoir un droit de parole et d'y voter. Ils sont éligibles comme membres du conseil d'administration de l'organisme, sous réserve du paragraphe 29.1 [des règlements généraux].

La mission

PAQ est un organisme autochtone qui accompagne les peuples des Premières Nations, Inuits et Métis confrontés à la précarité du logement à Tio'tià : ke / Montréal. En utilisant une approche culturellement adaptée basée sur l'autonomisation et la réduction des méfaits, nous offrons des options d'hébergement, du logement et des services qui favorisent la guérison et le bien-être et qui renforce la communauté. Nous travaillons en partenariat avec d'autres acteurs pour promouvoir les droits à la santé et au logement des peuples autochtones urbains.

Les principaux objectifs de l'organisme sont de :

- a) offrir un refuge aux Autochtones ainsi que des services alimentaires et sociaux d'urgence afin de soulager la pauvreté au moyen de dons de bienfaisance;
- b) identifier les besoins et facteurs de risque de la communauté urbaine autochtone sur le plan de la santé physique et du bien-être;
- c) offrir des programmes et des services de réinsertion sociale adaptés à la culture autochtone au profit de la communauté;
- d) recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature (argent ou valeurs mobilières ou immobilières), administrer lesdits legs et contributions, organiser des campagnes de levée de fonds pour des fins charitables et pour les objets ci-haut mentionnés
- e) offrir en location des unités résidentielles destinées à des personnes, issues de la communauté autochtone, dont le revenu est faible ou modeste.
- f) acquérir, construire, rénover, aménager et administrer un ou plusieurs ensembles immobiliers pour réaliser les buts de la corporation

Je désire devenir membre de Projets Autochtones du Québec

☐

Nouveau membre

☐

Renouvellement

Merci d'indiquer à quelle catégorie de membre vous appartenez :

☐

Catégorie A : Usager des services de PAQ

☐

Catégorie B : Personne autochtone, non usager des services de PAQ

☐

Catégorie C : Personne non autochtone.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____